

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE

MONCHAUX-SORENG

Délibération n°2025/12/003

DATE DE CONVOCATION : 27/11/2025	L'an deux mil vingt cinq Le quatre décembre à 19H30
DATE D'AFFICHAGE : 28/11/2025	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M Jean-Claude QUENOT, Maire. <i>Etaient présents :</i> MM Jean-Claude QUENOT, Jacques DUCROCQ, Didier FLAMAND, Arnaud JACQUET, Alain BASTIEN, Thierry BLANGIER, Claude BOUTTE, Mmes Véronique PLANCHIN, Coralie FROIDURE, Germaine QUATRELIVRES. Formant la majorité des membres en exercice.
NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 14 Présents : 10 Votants : 12	<i>Absents :</i> Mmes Dorothée EVENOU (pouvoir à Mme Véronique PLANCHIN), Océane HECQUET, MM Romain MAUBERT (pouvoir à M Jean-Claude QUENOT), Jackie CAUCHY. M Didier FLAMAND a été élu secrétaire.
OBJET : Prise en charge du déficit du budget lotissement communal -	Monsieur le Maire expose aux conseillers que les budgets primitifs 2025 de la commune et du lotissement communal ont prévu une prise en charge du déficit du budget annexe par le budget principal à hauteur de 949,55€. Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil accepte la prise en charge du déficit du budget lotissement communal par le budget de la commune.
Le maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture de Rouen au titre du contrôle de la légalité le et qu'elle a été notifiée aux intéressés le Le Maire, Jean-Claude QUENOT	

